

MAC PRAP 2S ALM

Maintien et Actualisation des Compétences en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Médico-social (ALM: Accompagnement à la Mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi)

Réf: MAC PRAP 2S

Durée: 2 jours de face à face pédagogique

Public: Personnel du secteur sanitaire et médico-social

Pré-requis : être titulaire d'un certificat acteur PRAP 2S ou PRAP 2S ALM à jour ou non.

Effectif maximum :
10 apprenants

Intervenant :

Formateur PRAP 2S certifié par l'INRS et ayant suivi le module complémentaire d'accompagnement à la mobilité (ALM)



Lieux de formation
Voir convocation
Accès aux Personnes en
situation d'handicap

Objectifs

Cette formation a pour finalité de maintenir et d'actualiser les compétences du salarié en matière de mise en œuvre de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique afin de proposer des améliorations techniques, organisationnelles et de maîtrise pour les risques sur lesquels il a possibilité d'agir.

Domaines

Secteur sanitaire et social

Contenu de la formation (Conforme aux directive et référentiel INRS)

- ❖ Retour d'expériences depuis la dernière formation initiale (observation et l'analyse d'une situation de travail) /Rappels de la démarche PRAP « Qui fait quoi !
- ❖ Les enjeux de la formation PRAP2S ALM
- ❖ Le mécanisme d'apparition du dommage /Les TMS, les facteurs de risques
- ❖ L'homme en situation de travail (Le fonctionnement du corps humain et ses limites)
- ❖ Évaluation des capacités de la personne aidée
- ❖ Schéma décisionnel ALM (du déplacement à réaliser au déplacement réalisé)
- ❖ Rappel des différentes étapes d'un déplacement naturel (Se lever, se déplacer latéralement dans le lit e mouvoir assis, s'avancer ou se reculer sur sa chaise, se tourner dans le lit, marcher, s'asseoir au bord du lit, s'asseoir, se coucher, se relever du sol, se remonter dans le lit)
- ❖ Les principes sécuritaires et les gestes permettant de les respecter lors de l'ALM.
- ❖ L'aide sans portage délétère.
- ❖ Les aides techniques.
- ❖ Les niveaux d'assistance en fonction des capacités à réaliser les étapes du déplacement.
- ❖ La guidance verbale.
- ❖ Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi,
- ❖ Analyser la situation d'accompagnement

Méthodes pédagogiques

Exposés interactifs, discussions-débat, démonstrations par le formateur, études de cas, mises en situation...

Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires .

Certification de la formation :

Certificat acteur PRAP 2S version ALM sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives PRAP2SALM d'évaluation en fin de formation. Le certificat acteur PRAP 2S version ALM est valable 24 mois et fait l'objet d'un "MAC PRAP 2S ALM"

Documents remis en fin de formation :

Documentation INRS. Source documentaire à jour sur le site : www.m-a-formation.fr
Accès individuel avec mot de passe fourni en formation.

